

Ecole élémentaire JULES FERRY

**19, place de l'Eglise
92500 – RUEIL-MALMAISON**

0920712z@ac-versailles.fr

2ème CONSEIL D'ECOLE de l'année scolaire 2017/2018

Mardi 06 mars 2018 18h-20h

Equipe enseignante		Parents d'élèves	
Mme	Andraud	PERM'UNAAPE	
Mme	Baril	Mme	Morvan Soria
Mme	De Sande Gallet	Mme	Benon
Mme	D'Avrincourt	Mme	Asfaux
Mme	Costa	Mme	Rollando
Mr	Ambroise		
Mme	Croix		
Mme	Potie		
Mme	Tocheport	PEEP	
Mme	Bruant	Mme	Schottey
Mr	Le Moal		
Mme	Verscheure		
Mme	Carrère		
Mme	Arfi		
Mme	Thévenart Directrice		
Mme	Correa	Représentante de la municipalité	
Mme	Da Veiga	Responsable des équipes techniques	
Mme	Lombard	DDEN	
Mr	Normand	Directeur du Centre de Loisirs	
Mme	Soret	Directrice Adjointe du Centre de Loisirs Responsable du temps de restauration	

Présentation de Mme Chesnais, qui remplace Mme Croix jusqu'à la fin de l'année scolaire

Ce second Conseil d'école a pour objet de faire un retour sur ce début d'année et de présenter les échéances de fin d'année.

1-Périscolaire

Les parents d'élèves ont sollicité Mme Thévenart pour mettre à l'ordre du jour des difficultés qui leur étaient remontées quant au langage et attitude de certains animateurs, qui sans être grossiers, utiliseraient un registre familier avec les enfants. Mr Normand Arnaud, directeur du Centre de Loisirs, et Mme Soret Déborah, directrice du temps de restauration scolaire, sont donc présents en ce début pour échanger sur ce point.

Les parents parlent également de morceaux de musique écoutées au Centre de loisirs qui ne leur paraissent pas adaptés aux enfants. Mr Normand a bien entendu ces remarques, qui lui avaient été signalées. La musique diffusée sur le temps du Centre de Loisirs sera désormais soumise à contrôle. Quant au langage « familier » utilisé par certains animateurs, le sujet a fait l'objet d'une réunion de l'équipe d'animation. Mr Normand indique que les parents ne doivent pas hésiter à le solliciter, ainsi que Mme Soret en cas d'interrogation .

2- Le fonctionnement de l'école cette année avec 14 classes, 13 classes l'an prochain

Actuellement, 360 élèves fréquentent l'école, ce qui fait une moyenne de 25,7 élèves/classe. Les prévisions d'effectifs pour l'année prochaine sont sensiblement les mêmes, avec un départ de 71 CM2 et une montée de 70 CP. Une fermeture de classe est annoncée pour l'an prochain, ce qui fera une moyenne de 27,6/classe sur 13 classes .

3-Les projets en cours et nouveaux projets

Les enseignants de CM2 ont participé au concours « Prix de la mémoire » et ont obtenu un financement de 1680 euros grâce à leur projet déposé à l'association André Maginot. Cette aide financière leur permet d'organiser une sortie à la journée sur un lieu de mémoire : Arromanches le 13/03. Il faut ensuite rédiger un dossier présentant les productions des élèves suite à cette sortie. Ce dossier donne lieu à une remise de prix à la mairie de Paris si nous obtenons le premier prix. Ce travail sera présenté aux parents en fin d'année.

Les deux classes de CM1 travaillent sur un opéra, qui sera présenté le 24/05 au soir au CCER. Ils ont visité l'Opéra Garnier le 6/03. Cette sortie était prévue en février, un des jours de neige, et nous remercions la municipalité qui a pu nous fournir un autre car.

Pour la 3^{ème} année, l'école participe en ce moment au « Printemps de poètes ». De multiples actions d'échanges, de créations, de déclamations poétiques dites « au balcon » en fin de récréation, sont réalisées en ce mois de mars.

La randonnée littéraire « un auteur Anne Herbauts », est en cours. Après avoir lu de nombreux albums de l'auteur, chacune des classes va maintenant créer un « objet » de son choix. Les réalisations seront présentées courant mai aux autres classes et à d'autres écoles participant au projet. Ce travail sera également présenté aux parents en fin d'année scolaire.

L'engagement des enseignants dans ces projets dynamiques est à saluer. Ces projets permettent aux élèves de s'engager dans des projets collectifs qui construisent une identité scolaire, une cohésion éducative porteuse de sens et de citoyenneté.

3- Le rôle des fédérations et leur collaboration avec l'école

Une situation d'enseignante en difficulté professionnelle a été rencontrée à l'école en début d'année. Les fédérations de parents ont été un appui à la direction de l'école dans la gestion

de cette difficulté. Leur mobilisation a permis de trouver une issue rapide à cette situation. L'enseignante est remplacée jusqu'à la fin de l'année.

Malgré la phrase du règlement intérieur précisant que les conflits d'école ne peuvent se régler sur le trottoir en s'adressant aux parents concernés ou directement aux enfants, ces situations restent fréquentes et ne font qu'envenimer les situations. Mme Thévenart rappelle que les parents inquiets doivent alerter l'enseignant qui s'en occupera. Le mot « harcèlement » est maintenant systématiquement employé pour toute situation conflictuelle entre enfants. L'équipe enseignante de l'école est sensibilisée à ce problème, sait l'identifier et le gérer si c'est le cas. Les inquiétudes doivent donc être exprimées à l'école qui se chargera de les prendre en compte et de faire retour aux parents des actions mises en place. Les parents élus peuvent peut être jouer un rôle dans cette prévention. Les parents font remarquer qu'ils ne peuvent intervenir sur des problèmes individuels. C'est à réfléchir.

4- Bilan des actions de ce début d'année

Retour sur la vente de photos scolaires directement sur le site du photographe, beaucoup plus pratique pour l'école (pas de manipulation d'argent et de suivi des commandes). En revanche, la recette (30% du montant de la vente) pour la coopérative a été moindre : 1650 euros cette année, contre 2520 euros l'an dernier. Les parents pensent que la cause en est peut-être la nouveauté... C'est à surveiller.

Retour sur l'après-midi festive avant les vacances de Noël : la formule a été très appréciée par les élèves et l'équipe enseignante. Le Conseil remercie tous les parents qui ont apporté beaucoup de friandises pour le buffet, les mamans présentes tout l'après-midi dans le froid et la pluie pour leur bonne humeur et la qualité de leur animation musicale.

La collecte de livres « Don de Noël » a également bien marché. Plusieurs cartons ont été récupérés par l'association Emmaüs

Bilan de la fête du livre du 03/02 : Belle matinée, gros succès pour cette édition de la fête du livre en collaboration avec la librairie « Les extraits ». Un grand merci aux parents d'élèves des fédérations qui ont aidé à l'installation, la vente et la prise des commandes des livres. Les fédérations ont également offert un buffet « petit déjeuner convivial » pendant l'exposition-vente. La rétrocession suite à cette vente est de 1020 euros pour l'école, sous forme de commande de livres.

Le comité d'organisation de la fête de l'école du vendredi 22 juin se réunira début mai pour définir la formule 2018 et le rétroplanning qui en découlera. Les parents pensent qu'une évolution serait à réfléchir, au vu de la densité de la foule présente le jour de la fête à l'école !

4- Rythmes scolaires 2018/19

Suite aux votes des Conseils d'école et à la concertation menée par la mairie avec les parents d'élèves, le retour à la semaine de 4 jours est choisie à Rueil pour la rentrée prochaine. Les « études à thèmes » mises en place lors de la réforme des 4 jours ½ ne semblent pas pouvoir se poursuivre. Il est possible que moins d'élèves restent à l'étude avec une sortie scolaire à 16h30 (passage de 6 à 7 études/jour à 8 ou 9 /jour avec la sortie à 15h45). Les parents souhaitent que la souplesse d'inscription qui était offerte aux familles avant le passage aux 4 jours et demi puisse perdurer. Mme Corrèa indique que des évolutions sont possibles et que

les fédérations doivent se tourner vers la municipalité pour toute demande concernant le périscolaire.

5-Sécurité

Deux exercices « évacuation » ont été réalisés. Le premier le 12 09 , le deuxième le 26 01. Ces exercices consistent en un regroupement des classes dans la cour. En cas de danger à rester dans la cour, les enseignants ont des consignes de sortie et de regroupement par classe sur la place de l'église.

Deux exercices de « confinement » ont été réalisés : un « tempête » le 23/11 , en présence de Mr Laurent, Inspecteur de la circonscription et de Mr le Commissaire de Rueil, un « attentat-intrusion » le 13/02, en présence de Mr Dessens, officier de prévention du commissariat. Ces exercices se sont bien déroulés, et entrent maintenant dans les habitudes des établissements. Quelques travaux paraissent nécessaires à l'amélioration de la sécurité en cas d'intrusion, notamment la pose de molettes permettant de fermer le préau et les portes du rez-de-chaussée. Ces demandes ont été transmises à la municipalité.

6-Travaux 2018

Un certain nombre de travaux lourds sont entrepris à l'école : étanchéité du bâtiment, rampe d'accès handicapés, changement des rideaux des classes sur un côté du bâtiment, pose de protection sur les radiateurs des toilettes de la cour, peintures ,carrelage et stores dans le réfectoire. La peinture d'une classe qui avait été demandée ne pourra être faite cette année. (trois classes prévues en 2019).

7-Temps périscolaire Etude

Actuellement environ 190 élèves fréquentent l'étude chaque jour : Etude sportive les lundis, mardis et jeudis. Etude musicale les lundis et jeudis. Etude arts visuels les lundis et mardis. Chaque groupe est constitué de 14 enfants. Le roulement se fait par trimestre. Le dernier trimestre débutera fin mars.

8- Questions diverses

Les parents posent la question d'éventuels « ponts » au mois de mai. Mme Thévenart indique qu'aucun « pont » n'est prévu à l'Education Nationale. Il y a école tous les jours hors jours fériés.

Les parents informent l'école que les fédérations de parents souhaitent organiser comme l'an dernier une fête des CM2 en fin d'année. A cette fin, l'occupation du préau hors temps scolaire devra être demandé à la municipalité

Dernier Conseil d'Ecole le vendredi 8 juin.

Pour la PERM'UNAAPE

Pour la PEEP

Direction d'école

Mme

Mme Schottey

Mme Thévenart